



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19: le canton de Vaud ouvre la prise de rendez-vous pour le vaccin Janssen

L'administration du vaccin Janssen de Johnson & Johnson commencera mercredi 6 octobre dans le canton de Vaud. Les rendez-vous peuvent être pris dès ce mardi 5 octobre à 9 heures. Le vaccin Janssen s'adresse aux personnes dès 18 ans ne pouvant pas se faire vacciner avec un vaccin à ARNm ou préférant des vaccins sans ARNm. La Confédération a attribué 13'400 doses de ce vaccin au canton. En raison de ce nombre limité, la vaccination avec le vaccin Janssen se fait sur rendez-vous uniquement.

Le vaccin Janssen a été approuvé par Swissmedic en mars 2021. La Confédération en a acquis dernièrement 150'000 doses pour offrir une alternative aux personnes qui ne peuvent être vaccinées avec les vaccins à ARNm ou qui préfèrent un vaccin utilisant une technologie sans ARNm. Le canton de Vaud s'est vu attribuer un contingent fixe de 13'400 doses.

Ce vaccin à vecteur adénoviral nécessite une injection unique. Il permet d'obtenir un certificat COVID valable une année dès le 22^e jour après l'injection. Le vaccin Janssen est administré aux personnes âgées de 18 ans révolus ou plus. Il n'est pas recommandé pour les femmes enceintes ni aux personnes immunodéficientes. Une petite partie des 13'400 doses sera réservée aux personnes présentant des contre-indications médicales aux vaccins ARNm. Le solde est à disposition de la population générale selon le principe du « premier arrivé, premier servi » dans la limite des stocks mis à disposition du canton.

En raison du nombre limité de doses à disposition du canton, la vaccination avec le Janssen se fera uniquement sur rendez-vous. Les personnes de 18 ans et plus qui souhaitent se faire vacciner avec le vaccin Janssen sont donc invitées à se rendre en priorité sur le site www.coronavax.ch pour prendre un rendez-vous. Le formulaire de prise de rendez-vous a été modifié. Il faudra préciser lors de l'inscription le type de vaccin souhaité, Janssen ou à ARNm. Les changements dans les lieux de vaccination ne sont pas possibles pour des questions de logistique. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou en cas de difficultés, la hotline 058 715 11 00 est également à disposition.

Les possibilités de se faire vacciner avec les vaccins Moderna et Pfizer restent nombreuses dans le canton de Vaud. Huit centres sont actuellement ouverts. La vaccination est également possible dans certaines pharmacies et cabinets médicaux. Une offre de vaccination mobile sans rendez-vous est également proposée par la Protection civile vaudoise à Orbe du 4 au 8 octobre et à Aubonne du 11 au 15 octobre 2021.

Pour prendre rendez-vous : www.coronavax.ch ou via la hotline 058 715 11 00. #jemevaccine Pour que la vie reprenne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 octobre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

CHUV, Oliver Peters, Directeur général adjoint et chef du comité de pilotage du Plan cantonal de vaccination

Prof. Blaise Genton, Chef du Département formation, recherche et innovation, Unisanté